



APPROCHE TUNISIENNE POUR AFFRONTER LA MIGRATION IRREGULIERE

Mr Ahmed MESSAOUDI

*Directeur général de la migration et de la main d'œuvre étrangère
Ministère de la Formation Professionnelle et de la Migration / Tunisie*

Istamboul, 13-14 Octobre 2011

PLAN DE L'INTERVENTION

1. MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS
2. SPECIFICITES DU MARCHE DE L'EMPLOI TUNISIEN
3. STRATEGIE ACTIVE POUR LA MIGRATION ORGANISEE
4. DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL
5. CONTROLE DES FRONTIERES
6. CONCLUSIONS

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

- Tunisiens à l'étranger

Nombre de Tunisiens à l'étranger : 1.098.000 soit environ **10% de la population.**

⇒ **Europe : 911400** **soit 83 %**

- France : 598.500 **soit 54.5%**
- Italie : 152.700 **soit 13.9%**
- Allemagne : 85500 **soit 7.8%**
- Autres pays européens : 74600 **soit 6.8%**

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

=> Pays arabes : 154700 soit 14%

- Lybie : 87200 soit 7.9%
- Arabie Saoudite : 18580 soit 1.7%
- Algérie : 16400 soit 1.5%
- Emirats Arabes Unis : 13840 soit 1.3%
- Maroc : 2900 soit 0.3%
- Autres pays arabes : 15780 soit 1.4%

=> Afrique subsaharienne : 0.2%

=> Amérique et Australie : 2.7%

=> Asie : 0.1%

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

- Flux de migration des tunisiens Mai 2005- Mai 2010 :

	Mai 2005/2006	Mai 2006/2007	Mai 2007/2008	Mai 2009/2010
- Entrées	14860	8790	10500	12950
- Sorties	31180	23130	26660	23730
- Solde migratoire	-16320	-14340	-16160	-10780

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

- **Sorties des tunisiens selon le genre :**

Masculin	77.2	79.1	75.0	79.7
Féminin	22.8	20.9	25	20.3

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

- **Sorties des tunisiens par structure d'âge :**

Moins de 15 ans	4.2	4.5	2.9	2.9
15-29 ans	63.3	55.8	61.3	52.5
30-44 ans	25.3	28.3	22.1	26.7
45-64 ans	5.6	8.8	11.0	16.0
65 ans et plus	1.6	2.6	2.7	1.8

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

- **Sorties des tunisiens selon le niveau d'instruction :**

Inférieur au secondaire	37.9	34.1	33.7	28.2
Secondaire	48.0	46.3	40.3	48.9
Supérieur	14.1	19.6	26.0	22.9

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

- **Sorties des tunisiens selon la raison principale de l'émigration :**

Travail	65.7	66.3	60.1	68.1
Etudes	12.3	14.4	17.7	10.9
Regroupement familial	22.0	19.3	22.2	21.0

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

consultations nationales des jeunes menées en 1996 et en 2005

➤ Désir d'émigrer des jeunes âgés de 15-29 selon le genre (%)

	1996	2005
Masculin	28.9	84.2
Féminin	13.6	86.0
Total	22.0	75.9

MOBILITE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

consultations nationales des jeunes menées en 1996 et en 2005

➤ Désir d'émigrer des jeunes âgés de 15-29 ans selon la situation vis-à-vis du marché de l'emploi (%)

	1996	2005
Actif occupé	24.7	77.2
Chômeur	30.8	84.9
Elève	23.1	76.2
Etudiant	26.4	75.1
Fille au foyer	6.3	60.0
Total	22.0	75.9

SPECIFICITES DU MARCHE DE L'EMPLOI TUNISIEN

- **Spécificités du marché de travail tunisien :**

- un volume de demandes d'emploi supérieur à celui des offres d'emplois
- une structure des offres d'emploi en décalage avec celle des demandes d'emploi
- un taux de chômage autour de 13% avec un taux de chômage de plus en plus élevé des diplômés du supérieur
- un taux de chômage également varié selon l'âge, le sexe et la région

SPECIFICITES DU MARCHE DE L'EMPLOI TUNISIEN

Taux de chômage		
	Global	Diplômés du supérieur
Tunisie	13.0	25.9

SPECIFICITES DU MARCHE DE L'EMPLOI TUNISIEN

Taux de chômage selon les régions en Tunisie en 2010

	Global	Diplômés du supérieur
District de Tunis	10.8 à 15.3	10.9 à 24.8
Nord Est	11.4 à 12.8	11.5 à 24.1
Nord Ouest	11.5 à 17.7	27.9 à 40.1
Centre Est	6.1 à 13.0	18.7 à 28.8
Centre Ouest	10.6 à 20.7	37.9 à 41.0
Sud Est	13.9 à 23.6	32.6 à 39.4
Sud Ouest	14.5 à 28.3	24.0 à 47.4
➤ Hommes	10.9	
➤ Femmes	18.9	

SPECIFICITES DU MARCHE DE L'EMPLOI TUNISIEN

- **Evolution attendue des demandeurs additionnels d'emplois :**

La pression sur le marché de l'emploi continuera à s'exercer durant les années à venir compte tenu des facteurs suivants :

➤ Répercussions du croît démographique et de l'entrée du pays dans la dernière phase de sa transition démographique

==> la proportion de la population en âge actif demeure élevée

	Tunisie
0-14 ans	23.7
15-59 ans	66.4
60 ans et plus	9.9

SPECIFICITES DU MARCHE DE L'EMPLOI TUNISIEN

- **Un niveau d'instruction des nouveaux demandeurs d'emplois de plus en plus élevé (60 % proviennent des diplômés du supérieur)**
- **Un accès plus important de la femme au marché de l'emploi en raison de l'élévation de son niveau d'instruction et du changement continu des modèles de société et de consommation.**

SPECIFICITES DU MARCHE DE L'EMPLOI TUNISIEN

- **Un taux d'activité économique appelé à augmenter en raison du changement, bien que encore timide, de la structure de la population et des besoins en main d'œuvre et compétences des pays de l'Union Européenne révélés par de nombreuses études :**

Taux d'activité économique

	Tunisie	U.E à 27
Global	46.9	70.9
Hommes	69.5	78.0
Femmes	24.8	63.9

SPECIFICITES DU MARCHE DE L'EMPLOI TUNISIEN

➤ Dynamisation du marché de l'emploi :

- **Développement régional : Infrastructure, ressources humaines...**
- **Booster la croissance et l'investissement au niveau régional**
- **Attirer les IDE**
- **Programmes actifs de l'emploi.**
- **Tentatives de révision du code de travail pour introduction plus de souplesse au niveau du recrutement et du licenciement.**

STRATEGIE ACTIVE POUR LA MIGRATION ORGANISEE

➤ **Dynamisation de la mobilité à l'extérieur du pays:**

- **Conclusion d'un accord de gestion concertée de la migration et de développement solidaire entre la Tunisie et la France en avril 2008.**
- **Conclusion d'un accord avec le Qatar en décembre 2010 ayant pour objet le placement des travailleurs tunisiens dans ce pays.**
- **La négociation avec l'Italie d'un accord bilatéral en matière de gestion concertée de la migration et de développement solidaire.**

STRATEGIE ACTIVE POUR LA MIGRATION ORGANISEE

- **Création d'établissements privés d'activités de placement à l'étranger selon la loi 2010-49 du 1^{er} novembre 2010 ; les activités de ces établissements consistent à :**
 - **Prospecter les opportunités de placement à l'étranger et œuvrer à leur satisfaction**
 - **Fournir des services personnalisés au profit des candidats à un emploi à l'étranger**
 - **Organiser des sessions de préparation, d'adaptation, d'encadrement et d'accompagnement au profit des candidats dans les domaines linguistique, social, d'intégration...**

STRATEGIE ACTIVE POUR LA MIGRATION ORGANISEE

- Organiser des rencontres visant le rapprochement entre les offres et les demandes de placement à l'étranger
- Réaliser des études et des consultations en matière de placement à l'étranger

=> Nécessité de renforcer l'intermédiation sur les marchés de l'emploi et l'identification des besoins en compétences

STRATEGIE ACTIVE POUR LA MIGRATION ORGANISEE

- **Refonte des systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur :**
 - Adaptation des régimes des diplômes aux normes internationales afin d'éviter les problèmes liés à leurs équivalences et par ricochet faciliter la mobilité des diplômés.
 - Renforcement de l'enseignement des langues dont notamment l'anglais et de l'utilisation et la maîtrise de l'informatique ; l'anglais et l'informatique sont devenus deux «langues » universelles lubrifiants la mobilité des travailleurs
 - Augmentation de la part de la co-diplomation entre les instituts d'enseignement supérieur tunisiennes et leurs homologues dans les pays avancés

STRATEGIE ACTIVE POUR LA MIGRATION ORGANISEE

- **Augmentation ou consolidation de la proportion des étudiants inscrits dans les filières techniques, scientifiques et d'informatique et de santé :**

	2004/2005	2009/2010
- Informatique et communication	10.8%	15.5%
- Ingénierie et technique apparentées	8.2%	11.2%
- Architecture et bâtiment	1.8%	1.9%
- Santé	5.8%	5.7%
- Ensemble	311.600	357.500

STRATEGIE ACTIVE POUR LA MIGRATION ORGANISEE

- **Octroi d'un nombre plus important de bourses et de prêts universitaires et de facilitations au profit des étudiants voulant s'inscrire dans des universités étrangères**
- **Elaboration et actualisation continues de conventions et d'accords bilatéraux relatifs à la sécurité sociale et à la protection des droits des travailleurs.**

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

- **Mettre en place une instance décisionnelle régionale qui doit être indépendante et doit avoir comme tâche et activité le développement économique dans son sens large.**
- **Définir quel type de décentralisation dans les régions il faut instaurer. Aussi, il est important et primordial de bien distinguer entre une décentralisation politique et une décentralisation administrative.**
- **Trouver des solutions rapides et durables, génératrices de richesses et d'amélioration du niveau de vie.**

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

- **Assurer un développement régional compétitif qui ne peut être réalisable qu'en optant pour des ajustements réfléchis et appropriés pour chaque région tout en arrêtant les spécificités et les priorités de chaque région.**
- **Tout responsable du développement régional doit bien saisir que plusieurs défis surgissent tout au long du processus de ce développement d'où la nécessité d'apporter les corrections stratégiques à temps.**

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

La région: Un potentiel à mieux exploiter

- **Mettre en place une nouvelle politique de développement régional pour pouvoir améliorer les performances économiques du pays dans son ensemble.**
- **Exploiter le potentiel des régions par la création des petites entreprises et en développant des activités innovantes et novatrices.**

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

La région: Un potentiel à mieux exploiter

- Etablir de contacts directs et de communications rapides entre les autorités locales, les chefs d'entreprise dans leurs différents niveaux, les scientifiques universitaires et les institutions de formation.
- Définir les richesses et les atouts des régions d'une manière scientifique en établissant, avec sérieux et précision, des fiches projets.
- Trouver en urgence et en priorité les solutions, adéquates et rapides, des causes profondes de leur vulnérabilité, **notamment l'accès à l'emploi.**

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

Un système d'appui efficace à la région :

- **Créer un système efficace d'appui et d'encouragement à la création de petites et micro-entreprises.**
- **Le choix des nouvelles activités génératrices d'emploi doit être fait selon une réelle analyse de la situation et les possibilités réelles du lieu d'implantation du futur projet.**
- **Faire appel à de vrais spécialistes qui sont en mesure d'apporter du nouveau dans toutes les régions du pays.**
- **Réaliser une étude sur le terrain pour identifier, définir et préciser ces projets avec les moindres coûts d'où on peut détecter des créneaux porteurs et d'avenir.**

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

Le développement solidaire et aide au développement (accord tuniso-français)

- mener des actions concertées en vue de promouvoir l'emploi notamment dans les zones défavorisées ;**
- encourager les investissements ciblés et les projets structurants notamment dans les régions potentiellement émettrices de migrants ;**
- contribuer à la mise au point d'actions en matière d'emploi et de formation professionnelle et universitaire destinées notamment aux jeunes ;**

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

Le développement solidaire et aide au développement (accord tuniso-français)

- identifier les projets de coopération décentralisée comportant un volet développement solidaire ;
- mettre à contribution les régions françaises engagées dans des programmes européens de coopération transfrontalière, y compris la ligne méditerranéenne régionale ;
- mobiliser les compétences des migrants tunisiens résidant en France en soutenant leurs initiatives de développement en Tunisie.

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

Le développement solidaire et aide au développement (accord tuniso-français)

- L'enveloppe alloué est de 37 millions d'Euros.
- La mise en œuvre de 14 projets de formation professionnelle .
 - La formation des formateurs et ingénierie de formation.
 - Le développement des compétences managériales des équipes de direction et d'encadrement des centres de formation.
 - La contribution à la dynamique de développement régional de la formation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat à travers la création de 10 espaces métiers dans les CFP.

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

Le développement solidaire et aide au développement (accord tuniso-français)

- L'accompagnement du dispositif de formation dans la mise en place du processus de la reconnaissance mutuelle des qualifications ou de la co-certification des compétences professionnelles.
- La professionnalisation de l'enseignement supérieur.
- L'appui aux centres techniques (industrie du textile, industrie mécanique et électrique).
- Le financement d'un centre militaire de FP à Gafsa.

LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET REGIONAL

Le développement solidaire et aide au développement (coopération avec l'Union Européenne, l'Italie, l'Allemagne, le Qatar,etc.) pour Le financement de projets de développement dans les régions intérieures, conformément au plan national de développement.

LE CONTROLE DES FRONTIERES

- **Le démantèlement des réseaux d'immigration illégale.**
- **L'adoption par l'Etat tunisien des mesures très sévères pour lutter contre la migration illégale.**
- **La coopération avec les pays voisins dans le contrôle des frontières.**

LE CONTROLE DES FRONTIERES

La coopération tuniso-française (accord tuniso-français)

- une coopération opérationnelle technique et financière dans le domaine de la lutte contre la migration clandestine .
- Soutenir les efforts déployés par les Autorités tunisiennes dans la lutte contre la migration clandestine grâce notamment à :
 - un renforcement en matériels et en équipements de surveillance et de contrôle des frontières.
 - des actions de formation au profit du personnel des forces tunisiennes de sécurité intérieure.

LE CONTROLE DES FRONTIERES

La coopération tuniso-italienne

- un renforcement en matériels et en équipements de surveillance et de contrôle des frontières.

CONCLUSIONS

Pour affronter la migration illégale, la Tunisie a opté pour :

1. La migration organisée en adoptant une stratégie active dans ce domaine.
2. Le développement des systèmes de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle afin de satisfaire les besoins du marché de l'emploi national et exploiter les opportunités de placement de nos compétences à l'étranger.
3. Le développement de la coopération bilatérale et multilatérale pour la promotion des régions défavorisées.
4. Le contrôle des frontières.

MERCI

POUR VOTRE

ATTENTION